



CT du 21 novembre 2017



1. DIRECTION GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE À LA COHÉSION SOCIALE

Département Prévention et Solidarité : Direction Parcours de Vie des Aînés

1.A – Horaires et organisation au sein des EHPAD Madeleine et Renoir

Ce dossier propose le déploiement de l'organisation en place depuis 2015 sur la Haute-Mitrie en matière d'encadrement sur les établissements Renoir et la Madeleine ainsi que la modification des horaires de travail pour les agents sociaux.

Pour la CGT, hormis le fait que ce dossier est dépourvu de tableau des effectifs et de planning type nous permettant d'avoir une lisibilité claire sur les effectifs et les roulements de travail dans chacun des deux établissements cités, il apparaît après échanges avec des agents que le fonctionnement proposé fait craindre une charge de travail trop importante pour la cadre de santé responsable des soins et de l'hébergement.

Les horaires des infirmières la semaine répondent à un besoin et une demande des personnels de soins, en revanche elles trouvent très longues les journées de week-end avec une amplitude de 11 heures.

En ce qui concerne les agents sociaux, nous déplorons le recrutement d'un poste à 5/10^{ème} seulement en renfort, poste précaire par excellence malgré qu'il soit proposé de compenser de façon régulière sur les mercredis et vendredis les temps partiels des agents titulaires pour la Madeleine. Cette organisation n'est-elle pas prévisible pour recruter tout de suite à temps complet cet agent ?

Pour Renoir il s'agit d'une intervention tous les week-ends, avec de nouveau des compensations la semaine, le questionnement de l'anticipation est identique.

Il nous semble primordial qu'une fiche de poste claire soit établie afin que l'agent connaisse l'ensemble de ses missions.

Le renfort d'agent sur le moment des petits déjeuners est un plus pour l'organisation globale des soins pour les résidents. En revanche elle induit qu'un agent seul aura en charge la plonge, le nettoyage de la salle à manger, le goûter et la remise en place de la salle pour le dîner, après-midi intense en perspective !!!!

Votes :

Pour : CFDT (4) ,UNSA (1)

Contre :

Abs : CGT (4) , , CFTC (1), FO (2)

1.B- Département Prévention et Solidarité- DPVA : validation des nouveaux horaires de travail à l'issue de la période d'expérimentation : EHPAD Fonteny, Hirondelle de Sèvre et Haute Mitrie

Ce dossier propose la validation des horaires de travail élaborés et en expérimentation depuis un an, certaines modifications y sont apportées à la demande des agents.

Pour la CGT à l'instar du dossier précédant nous n'avons pas de planning type malgré les modifications présentées, les horaires coupés à l'Hirondelle de Sèvre restent une organisation de travail fatigante pour les auxiliaires de soins.

Pour la Haute-Mitrie le fait de commencer les toilettes plus tôt va perturber le rythme de certains résidents.

D'une façon plus globale, les soins de nursings sont une part importante dans les soins aux personnes âgées et le manque de temps et de personnel ne permet pas de le faire dans les meilleures conditions tant pour les personnels que pour le bien être des résidents.

Votes :

Pour : CFDT (4) ,UNSA (1), CFTC (1)

Contre :

Abs : CGT (4), FO (2)



CGT 16 rue du Moulin 44000 NANTES

Tél : 02 40 41 95 46 fax : 02 40 41 59 83

Mail : syndicatville-cgt@mairie-nantes.fr Site internet : www.cgt-nantes.fr

16/01/2018

1.C- Département Prévention et Solidarité-Direction de la Santé Publique : Projet de Convention Industrielle de Formation par la Recherche.

Ce projet a pour objectif de poursuivre la démarche de la collectivité en sa qualité d'employeur à favoriser l'insertion professionnelle, en particulier des jeunes par le recrutement d'un doctorant en dispositif CIFRE.

Votes :
Pour : CGT (4), FO (2), CFDT (4),UNSA (1), CFTC (1)
Contre :
Abs :

2. DIRECTION GÉNÉRALE À LA CULTURE

2.A – Direction du Développement Culturel

2.A.1- Adaptation de l'organisation de la mission régie technique et sécurité.

Il s'agit de créer une 4ème Unité pour le site la Fabrique Bellevue Chantenay à l'instar des 3 autres unités déjà existantes afin de parfaire la lisibilité de l'organisation du service Régie des Salles de Spectacle.

Votes :
Pour : CGT (4), CFTC (1), CFDT (4), UNSA (1)
Abs : FO (2)

2.A.2 - Adaptation du fonctionnement du Nouveau Studio Théâtre

Il s'agit de répondre aux enjeux des politiques publiques sur l'usage futur du Nouveau Studio Théâtre par une ouverture au public, aux compagnies Nantaises, aux partenariats et enfin aux pratiques amateurs.

Pour la CGT il s'agit également de considérer le recrutement de l'agent sur le poste d'agent d'accueil. Celui ci ayant déjà travaillé au studio théâtre et subi une suppression de poste l'impactant psychologiquement et financièrement. Si l'agent est satisfait que l'on fasse appel à lui pour travailler de nouveau au Studio Théâtre, nous resterons vigilant quant à l'accompagnement, à la prise de poste de l'agent et du plan de formation qui lui est proposé.

Votes : CGT (4), CFTC (1), CFDT (4), UNSA (1)
Pour :
Abs : FO (2)

3. DIRECTION GÉNÉRALE SÉCURITÉ TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

3.A – Direction de la Tranquillité Publique -Centre de Supervision Urbain Métropolitain, modalité d'organisation et horaires de travail (pour information).

Pour la CGT il est très important qu'une attention particulière soit apportée aux conditions de travail des agents, notamment au vu des horaires atypiques pratiqués (3/8)

4.GESTION DE L'EMPLOI

4.A – Gestion Électronique Documentaire RH (GEDRH)- Dossier numérique de l'agent : ajustement du dossier CTP de juin 2013 (pour information)

